

Le 21 janvier 2014

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil, tenue au centre communautaire, le 21 janvier 2014 à 19 h 30.

PRÉSENTS

Monsieur Michel Jr Bourdeau, maire

Monsieur Roger D'Antonio, conseiller

Monsieur Julien Leclerc, conseiller

Monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller

Monsieur David Beaugard-Paquin, conseiller

Monsieur Guy Jodoin, conseiller

Monsieur Yves de Repentigny, conseiller

AUSSI PRÉSENTS

Monsieur Ron Kelley, directeur général et secrétaire-trésorier

Madame Lily Ducharme, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe et greffière

2014-01-001 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance ordinaire du conseil du 21 janvier 2014 à 19 h 30.

ADOPTÉE

2. MOT DU MAIRE

2014-01-002 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par monsieur David Beaugard-Paquin
et RÉSOLU

D'ACCEPTER l'ordre du jour sans modification.

ORDRE DU JOUR– AGENDA	
Séance ordinaire du conseil du 21 janvier 2014	
Item	
1	OUVERTURE DE LA SÉANCE
2	MOT DU MAIRE
3	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4	ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
5	PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR
6	AFFAIRES DU CONSEIL
7	ADMINISTRATION

Le 21 janvier 2014

7.1	GREFFE
7.1.1	AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 616-1 / CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE RÉVISÉ
7.1.2	PRÉSENTATION DU PROJET / RÈGLEMENT NUMÉRO 616-1 / CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE RÉVISÉ
7.2	TRÉSORERIE
7.2.1	COMPTES À PAYER ET DÉJÀ PAYÉS AU 10 JANVIER 2014
7.2.2	AUTORISATION DE PAIEMENT DE CERTAINES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR L'ANNÉE 2014
7.2.3	APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014 ET PAIEMENT DE LA CONTRIBUTION 2014 À LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL
7.2.4	APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014 ET PAIEMENT DE LA CONTRIBUTION 2014 À TRANSPORT SOLEIL
7.2.5	APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014 ET PAIEMENT DES VERSEMENTS DE LA QUOTE-PART 2014 À LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE VAUDREUIL-SOULANGES
7.2.6	APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014 ET PAIEMENT DE L'ACHAT DES SERVICES POLICIERS À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC
7.2.7	APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014 ET PAIEMENT DE LA CONTRIBUTION 2014 À L'AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT
7.2.8	APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014 ET AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA CONTRIBUTION 2014 À LA VILLE DE PINCOURT SELON L'ENTENTE INTERMUNICIPALE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX
7.2.9	APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014 ET PAIEMENT DES VERSEMENTS DE LA QUOTE-PART 2014 À LA RÉGIE DE L'EAU DE L'ÎLE- PERROT
7.3	RESSOURCES HUMAINES
8	SÉCURITÉ PUBLIQUE
8.1	RAPPORTS DES ACTIVITÉS DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE
9	TRAVAUX PUBLICS, RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT
9.1	RAPPORT DES ACTIVITÉS DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
10	URBANISME, MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT
10.1	RAPPORT DES ACTIVITÉS DU SERVICE DES PERMIS ET DES INSPECTIONS
11	LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTAIRE
11.1	RAPPORT DES ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE
11.2	SUBVENTION 2014 – CLUB DE L'AGE D'OR DE TERRASSE-VAUDREUIL
12	VARIA
13	PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR
14	LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

2014-01-003 4.1 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU BUDGET DU 18 DÉCEMBRE 2013**

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU

Le 21 janvier 2014

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du budget du 18 décembre 2013 sans modification.

ADOPTÉE

2014-01-004 4.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2013

Il est PROPOSÉ par monsieur Roger D'Antonio
et RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2013 sans modification.

ADOPTÉE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR

7.1.1 AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 616-1 / CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE RÉVISÉ

Un AVIS DE MOTION est par la présente donné par monsieur Yves de Repentigny, conseiller, à l'effet qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente de ce Conseil, un règlement numéro 616-1, abrogeant le règlement numéro 616, établissant le code d'éthique et de déontologie révisé des élus de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil sera présenté pour adoption.

7.1.2 PRÉSENTATION DU PROJET / RÈGLEMENT NUMÉRO 616-1 / CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE RÉVISÉ

Conformément à l'article 11 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, le projet de règlement numéro 616-1 établissant le code d'éthique et de déontologie révisé des élus de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil est présenté par le membre qui donne l'avis de motion.

2014-01-005 7.2.1 COMPTES À PAYER OU DÉJÀ PAYÉS AU 10 JANVIER 2014

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU

D'APPROUVER les comptes déjà payés
au 31 décembre 2013 pour un montant de 260 801,49 \$

D'APPROUVER les comptes à payer
au 31 décembre 2013 pour un montant de 11 894,63 \$

D'APPROUVER le chèque annulé
au 31 décembre 2013 pour un montant de (1,55) \$

POUR UN TOTAL DE 272 694,57 \$

Le 21 janvier 2014

D'APPROUVER les comptes déjà payés au 10 janvier 2014 pour un montant de	44 807,60 \$
D'APPROUVER les comptes à payer au 10 janvier 2014 pour un montant de	1 207,46 \$
<u>POUR UN TOTAL DE</u>	<u>46 015,06 \$</u>

Je, soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil, certifie qu'il y a des fonds au budget global 2013 et 2014 pour effectuer le montant des dépenses déposées ci-haut.

Ron Kelley
Directeur général et secrétaire-trésorier

ADOPTÉE

2014-01-006 7.2.2 AUTORISATION DE PAIEMENT DE CERTAINES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR L'ANNÉE 2014

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement suivant les limites budgétaires autorisées, soit par résolution, règlement ou contrat en vigueur, des dépenses incompressibles suivantes :

- Salaires et allocations des élus et employés de la municipalité;
- Contributions de l'employeur;
- Contrats approuvés par résolution du Conseil Municipal;
- Services de communication;
- Services d'électricité et de chauffage;
- Frais d'immatriculation des véhicules;
- Divers droits, cotisations, abonnements et licences;
- Assurances générales et collectives;
- Service de la dette (capital et intérêts);
- Frais de carburants et déplacements;
- Toutes autres dépenses dont la municipalité encourrait des pénalités si elles n'étaient autrement payées dans les délais impartis entre le fournisseur et la municipalité et dont la dépense est déjà autorisée par cette dernière le cas échéant.

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2014-01-007 7.2.3 APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014 ET PAIEMENT DE LA CONTRIBUTION 2014 À LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Il est PROPOSÉ par monsieur Roger D'Antonio
et RÉSOLU

Le 21 janvier 2014

D'APPROUVER la contribution provisoire 2014 de la Communauté Métropolitaine de Montréal pour la municipalité de Terrasse-Vaudreuil et ce, au montant de : 26 800 \$.

D'AUTORISER le paiement de la contribution provisoire de la municipalité à la CMM pour l'année 2014 au montant de 26 800 \$ tel que prévu au poste budgétaire. Le paiement se fera en deux (2) versements égaux au montant de 13 400 \$ payable le 15 mars 2014 et le 15 juillet 2014.

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2014-01-008 7.2.4 APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014 ET PAIEMENT DE LA CONTRIBUTION 2014 À TRANSPORT SOLEIL

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

D'APPROUVER les prévisions budgétaires de Transport Soleil inc. pour l'exercice financier 2014.

D'AUTORISER le paiement de la contribution 2014 au montant de 9 361,12 \$ tel que prévu au poste budgétaire.

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2014-01-009 7.2.5 APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014 ET PAIEMENT DES VERSEMENTS DE LA QUOTE-PART 2014 À LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE VAUDREUIL-SOULANGES

Il est PROPOSÉ par monsieur David Beauregard-Paquin
et RÉSOLU

D'APPROUVER la quote-part 2014 de la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges pour la municipalité de Terrasse-Vaudreuil et ce, au montant de : 118 616 \$.

D'AUTORISER le paiement de la quote-part provisoire de la municipalité à la MRCVS pour l'année 2014 au montant de 118 616 \$ tel que prévu au poste budgétaire et selon les versements facturés.

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2014-01-010 7.2.6 APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014 ET PAIEMENT DE L'ACHAT DES SERVICES POLICIERS À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Il est PROPOSÉ par monsieur Guy Jodoin
et RÉSOLU

Le 21 janvier 2014

D'APPROUVER l'achat des services policiers 2014 à la Sûreté du Québec pour la municipalité de Terrasse-Vaudreuil au montant de 176 061 \$.

D'AUTORISER le paiement de l'achat des services policiers pour la municipalité à la Sûreté du Québec pour l'année 2014 au montant de 176 061 \$ tel que prévu au poste budgétaire et selon les versements facturés.

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2014-01-011 7.2.7 **APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014 ET PAIEMENT DE LA CONTRIBUTION 2014 À L'AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT**

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

D'APPROUVER la contribution 2014 de l'Agence Métropolitaine de Transport pour la municipalité de Terrasse-Vaudreuil au montant de 66 860 \$.

D'AUTORISER le paiement de la contribution de la municipalité à l'Agence Métropolitaine de Transport pour l'année 2014 au montant de 66 860 \$ tel que prévu au poste budgétaire et selon les versements facturés.

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2014-01-012 7.2.8 **APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014 ET AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA CONTRIBUTION 2014 À LA VILLE DE PINCOURT SELON L'ENTENTE INTERMUNICIPALE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX**

CONSIDÉRANT QUE selon la répartition des coûts d'opération des équipements communs de l'usine d'assainissement des eaux usées de la Ville de Pincourt, le coût pour la municipalité de Terrasse-Vaudreuil s'élève à 210 271 \$ pour l'année 2014.

Il est PROPOSÉ par monsieur Roger D'Antonio
et RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement de la contribution de la municipalité au montant de 210 271 \$ à la Ville de Pincourt pour les coûts d'opération des équipements communs d'épuration, selon le budget soumis par la Ville de Pincourt, tel que prévu au poste budgétaire et selon les versements facturés.

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2014-01-013 7.2.9 **APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014 ET PAIEMENT DES VERSEMENTS DE LA QUOTE-PART 2014 À LA RÉGIE DE L'EAU DE L'ÎLE-PERROT**

Il est PROPOSÉ par monsieur Guy Jodoin

Le 21 janvier 2014

et **RÉSOLU**

D'APPROUVER le budget de fonctionnement de la Régie de l'eau de l'Île-Perrot pour l'année 2014.

D'AUTORISER le paiement de la quote-part 2014 de la Régie de l'eau de l'Île-Perrot au montant global de 181 341 \$ tel que prévu au poste budgétaire et selon les versements facturés.

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

8.1 RAPPORTS DES ACTIVITÉS DU SERVICE INCENDIE

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose les rapports des activités du service de sécurité incendie.

9.1 RAPPORT DES ACTIVITÉS DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport des activités du service des travaux publics.

10.1 RAPPORT DES ACTIVITÉS DU SERVICE DES PERMIS ET DES INSPECTIONS

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport des activités du service des permis et des inspections.

11.1 RAPPORT DES ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport des activités de la bibliothèque municipale.

2014-01-014 11.2 SUBVENTION 2014 – CLUB DE L'ÂGE D'OR DE TERRASSE-VAUDREUIL

*Il est PROPOSÉ par monsieur Roger D'Antonio
et RÉSOLU*

D'AUTORISER le versement d'une subvention, en 2014, au montant de 500 \$ au Club de l'Âge d'Or de Terrasse-Vaudreuil pour ses activités, tel que prévu au poste budgétaire.

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

12. VARIA

Le 21 janvier 2014

13. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE CONCERNANT LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

2014-01-015 14. LEVÉE DE LA SÉANCE DU 21 JANVIER 2014

*Il est PROPOSÉ par monsieur David Beauregard-Paquin
et RÉSOLU*

DE LEVER la séance ordinaire du conseil du 21 janvier 2014 à 20 h 6.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL

*Michel Jr Bourdeau
Maire*

*Lily Ducharme
Greffière*